

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 07 avril 2015

Présents : 24

Procurations : 21

Ouverture de la séance à 18 h 10.

En préambule de la séance de l'A.G. le secrétaire, Gérard Cissé, présente le *Cahier* spécial *Actes* édité suite à la Journée d'Études du 12 décembre 2014, marquant l'anniversaire de la Société. Il est en vente à compter d'aujourd'hui.

❖ Rapport moral

Le Président, Yves Coativy, ouvre la séance en présentant son rapport moral.

Suite à l'organisation du 60^{ème} anniversaire de la Journée d'Études du 12 décembre 2014 et des différentes manifestations prévues pour ce premier semestre 2015, qui viennent en supplément de celles habituelles des *Cahiers*, nous n'avons pas pour l'heure, eu le loisir de préparer comme à l'accoutumée une sortie annuelle.

Monsieur Joël Penven, Président de l'ADU, nous invite à proposer à nos membres, de participer aux deux prochaines sorties organisées par son association. Les informations les concernant seront communiquées aux adhérents lors des futures conférences.

Il fait ensuite le point sur les prochains *Cahiers*.

Les thèmes à venir sont les suivants : le prochain, n° 220, est en cours de finalisation sur « 1870, une guerre oubliée ».

Fin septembre 2015 paraîtra le Hors-Série n° 3, en lien avec le 150^{ème} anniversaire de l'arrivée du chemin de fer à Brest. Le thème général choisi est « le train » et tout ce qui s'y rapporte, circulant sur rails : petit train départemental, train du Conquet, tramway, etc.

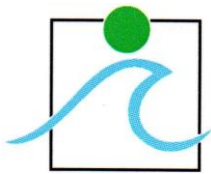
Début décembre 2015 paraîtra le n° 221. Pour compléter les manifestations en hommage à Pierre Péron tant au Musée de la Marine actuellement qu'au Musée des Beaux-Arts en fin d'année, le thème de ce *Cahier* évoquera les illustrateurs qui ont collaboré avec nous avec un accent tout particulier porté à Pierre Péron.

Le suivant, n° 222 en mars 2016, sera l'occasion de regrouper des articles qui n'ont pas trouvé place dans les thèmes récemment traités. Son titre n'est pas encore trouvé.

Le n° 223 en juin 2016, aura pour thème « Bateaux école » et « pupilles mousses ».

Quant au hors-série n° 4 début septembre 2016, il nous parlera des « apothicaires et des médecins ».

Enfin, il nous faudra envisager la publication des *Actes* des journées d'études organisées au Château de Kergroadez, sur les manoirs et les châteaux bretons.



Cette journée d'études est co-organisée par le C.R.B.C., la S.E.B.L., et les Amis de Kergroadez le vendredi 29 mai 2015 à Kergroadez en Brélès. Elle portera sur les châteaux et manoirs bretons, en particulier leurs origines et sera suivie l'an prochain d'une seconde journée. Les intervenants seront, le matin :

- Yves Coativy, « Kergroadez jusqu'au XVI^e siècle »
- Amandine Morque, « Kéroulas, un autre exemple de manoir breton »
- Patrick Kernévez, « Mottes, manoirs et châteaux au-delà des inventaires »
- Jean-Yves Le Goff, « Châteaux et manoirs du Léon, évolution architecturale XV^e-XVIII^e s. ».

L'après-midi :

- Nicolas Le Badézet, « Les résidences élitaires du premier Moyen-Âge en Bretagne »
- Julien Bachelier, « Châteaux et peuplement : nouvelles perspectives, l'exemple de la Haute Bretagne (XI^e -XIV^e siècles) »
- Lucie Jeanneret, « Les résidences aristocratiques fortifiées du Vannetais (Xe-XIII^e siècles).

Les communications seront suivies par une visite du château animée par les propriétaires et/ou Michel Le Vaillant, président des Amis de Kergroadez. L'inscription est obligatoire, 20 euros, déjeuner compris. Le public sera limité à 80 personnes. Cette rencontre sera suivie d'une seconde journée sur le même thème en 2016.

❖ Rapport d'activités

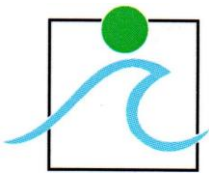
Le secrétaire, Gérard Cissé, fait le bilan d'une activité dense pour cette année 2014 qui était aussi celle du 60^{ème} anniversaire de la Société.

Après une année 2013 qui s'est terminée en apothéose, avec le succès du HS N° 1 sur les sous-sols brestois que nous éditons et vendons toujours, et un *Cahier* « Mac Orlan » qui a reçu un excellent accueil, tant de nos adhérents que du public, et une belle couverture médiatique, nous avons dû remettre les pieds sur terre, tout en gardant l'optique de qualité dans nos présentations, d'originalité dans le choix de nos thèmes et d'inédit dans celui des articles.

Mais la Société d'Études, ce n'est pas seulement l'édition des *Cahiers de l'Iroise*. C'est aussi l'organisation en partenariat avec l'ADU, de conférences mensuelles pour lesquelles nous essayons d'avoir autant d'exigence que pour nos *Cahiers*.

Ainsi le 14 janvier 2014, c'est madame Yvette Prigent qui nous a proposé une conférence sur « les costumes de Basse-Bretagne au 20^{ème} siècle ». Parlant des châles, tabliers, chapeaux et coiffes, cette riche intervention était agrémentée de la présentation, sur mannequins ou bustiers, des éléments décrits par la conférencière qui a reçu un intérêt certain du public présent.

Dans un tout autre sujet, le 14 février, madame Véronique Stouff, est venue nous commenter sa lecture du livre d'heures de Pierre II, duc de Bretagne, présentation qu'elle avait intitulée « entre dévotion et politique ». Ce manuscrit, conservé à la bibliothèque nationale de France, est exceptionnel tant par le nombre de miniatures qu'il recèle, que par l'abondance de décorations de ses marges. Réalisé entre 1455 et 1457, il est par conséquent un témoin historique et artistique unique de la fusion entre la politique et le religieux à la cour de Bretagne au milieu du 15^{ème} siècle. La passion de l'intervenante, sa connaissance du sujet et la richesse de sa présentation ont intéressé et aussi ravi le public.



Au début du mois de mars, nous avons publié le 1^{er} *Cahier de l'Iroise* de l'année 2014. Il portait le N° 216. Une fois n'est pas coutume, ce *Cahier* ne réunissait pas des articles autour d'un même thème, mais présentait une compilation de sujets tous différents et inédits que nous ne pouvions pas laisser de côté. Ce type de publication intéressant plus un public de spécialistes n'a reçu qu'un accueil public mitigé.

Le 25 mars, c'est monsieur Joël Penven qui nous a parlé de Jean-Marie Penguern, un des pionniers du collectage de chants, contes et mystères populaires bretons, sans être l'équivalent de Hersart de la Villemarqué. Cependant, il reste en marge, car ses manuscrits n'ont jamais été publiés.

Cette conférence a été immédiatement suivie par notre Assemblée Générale annuelle pour l'année 2014. Son compte rendu vous a été communiqué et publié dans les pages du N° 216.

En raison de notre charge de travail, nous sommes des bénévoles actifs, il n'y a pas eu de conférence en avril, ni en mai. En effet, le *Cahier 217*, sur l'entrée en guerre de Brest en août 1914, nous a fort occupés, ainsi que la planification pour le second semestre des différentes manifestations dévolues à notre 60^{ème} anniversaire.

Cependant, ce mois de mai a abrité tout de même deux événements. Tout d'abord, le 17, nous avons organisé une braderie de notre bibliothèque ainsi que du stock de nos *Cahiers*. Cette journée a remporté un succès mitigé mais nous a tout de même permis d'en retirer un certain bénéfice que vous apprécierez à la lecture du compte rendu financier.

Le week-end suivant, le 24 mai, a vu l'aboutissement du travail de Jean-Pierre Kerlérroux qui nous avait préparé et organisé une sortie dans les Côtes d'Armor avec, en matinée, la visite du Château de Rosanbo en Lanvellec. Après un excellent repas dans le cadre agréable du restaurant « le 3 T », nous avons rallié, l'après-midi la chapelle de Kerfons en Ploubezre et au retour fait une halte aux thermes du Hogolo en Plestin-les-grèves.

Les participants en ont gardé un excellent souvenir.

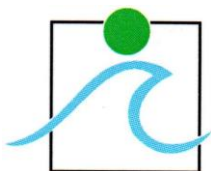
Reprenant notre cycle, le 10 juin, le Président Coativy a donné une conférence illustrée de nombreuses images sur le thème de la culture macabre en Bretagne, qui n'avait de macabre que le titre, car le sujet était émaillé d'anecdotes toutes aussi surprenantes et inattendues l'une que l'autre.

La semaine suivante a été présentée à la presse et à nos adhérents, le *Cahier 217* dont je viens de parler. 100^{ème} anniversaire oblige, ce dernier avait pour titre : « Août 1914, Brest et le Léon entrent en guerre ». Pour marquer cet événement, nous avons été reçus par la municipalité, dans le salon Colbert de l'Hôtel de Ville ou la quinzaine d'auteurs présents a pu présenter au public la teneur de leurs recherches.

J'évoquais il y a un instant, avec une pointe d'humour, que nous avons été en cette année 2014, assez pris par de nombreux travaux importants nécessitant plusieurs réunions de travail pour arriver à concrétiser tous nos souhaits. C'est ainsi qu'en septembre, nous avons de nouveau fait fi de la conférence mensuelle, très pris par la conception du double *Cahier* spécifique « danses et théâtre » et « 60^{ème} anniversaire ».

Aussi, dans le même temps, nous mettions sur pied la journée d'études du 12 décembre pour marquer dignement cet anniversaire.

Ceci ne nous a pas empêchés tout de même, comme nous nous y étions engagés, de réaliser un 2^{ème} numéro H.S. Après le succès remporté par le 1^{er} HS sur les sous-sols brestois, nous avons donc présenté, le 9 octobre un spécial « le crime à Brest » regroupant de vieilles affaires criminelles avec les plus récentes, mais aussi des sujets connexes telle la littérature policière. La deuxième partie de cette réunion, a vu, pour garder le thème, l'intervention du



Colonel de gendarmerie Christophe Hervé qui nous a présenté le fruit de ses recherches sur la Consulaire, célèbre monument brestois s'il en est.

Et enfin, pour clore cet exercice 2014, le vendredi 12 décembre, le doyen de la Faculté des Lettres, Jean-Yves le Disez, nous accueillait dans un amphi de Segalen pour notre Journée d'Études dont le thème générique était « 60 ans de culture brestoise ».

Pour débiter la séance, nous avons tout d'abord présenté à l'assistance, le *Cahier n° 218* spécialement conçu pour cet événement.

Ce fut une journée riche en informations et en contacts qui s'est terminée par le repas annuel de la société au restaurant l'Ô à la Bouche, en compagnie des intervenants à cette journée.

Voilà une année que je dirais bien remplie. Je ne me suis pas étendu sur les différents événements, tous les comptes rendus vous ayant été fournis dans nos pages.

Ces deux rapports sont mis aux voix.

Contre : 0

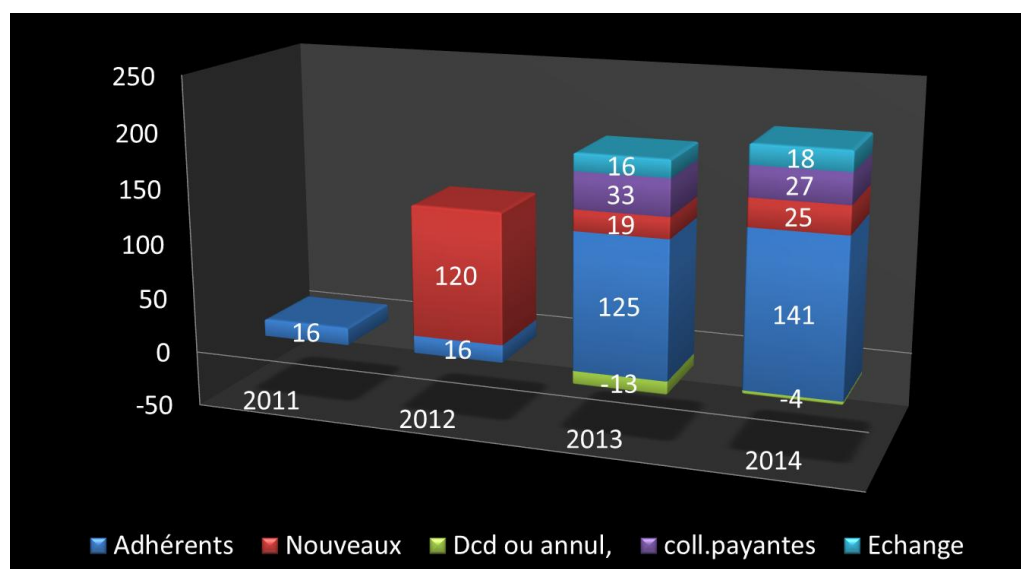
Abstention : 0

Adopté : à l'unanimité.

❖ Rapport financier

Gérard Cissé, qui a assuré l'intérim de Jean-Pierre Kerleroux, trésorier élu, empêché cette année pour de graves raisons de santé, présente les chiffres pour l'exercice 2014, au moyen d'une vidéo.

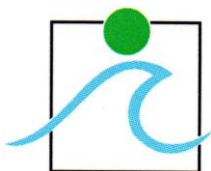
À la fin de cette année 2014, nous comptons 166 adhérents particuliers, 27 collectivités, ainsi que 18 conventions d'échange avec des organismes culturels. Nous continuons donc de progresser de façon non négligeable.



Le Président Coativy intervient pour signaler que nous sommes la seule « société savante » à pouvoir présenter une telle progression.

Le bilan de l'exercice fait apparaître :

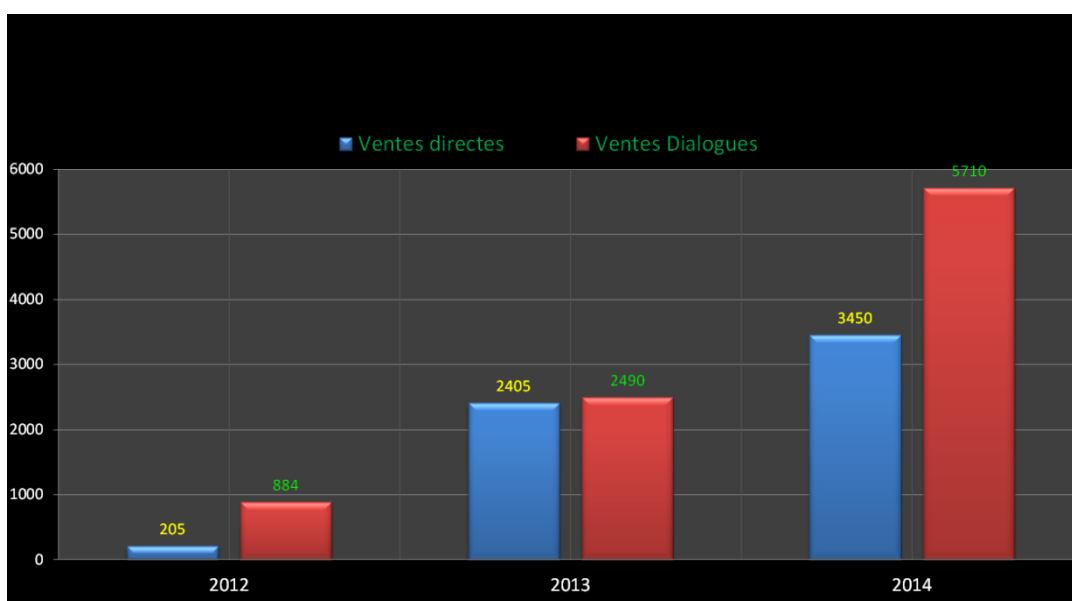
- Un total de recettes de	22 734 €
- Un montant des dépenses de	21 867 €
- Dégageant un solde positif de	867 €



Comme à l'accoutumée, à la lecture des chiffres, nous pouvons constater que les deux principaux postes de dépenses sont : l'impression de la revue et son expédition aux adhérents. Il est cependant à noter que cette année, des dépenses exceptionnelles, mais raisonnables, ont été engagées pour l'organisation des différentes manifestations tournant autour de notre 60^{ème} anniversaire.

Nous devons rendre état que nous avons obtenu de la municipalité, une subvention exceptionnelle, pour nous aider à l'organisation de cet événement.

Mais, outre les cotisations versées par nos adhérents, et l'excellent résultat pour la deuxième année consécutive, des ventes directes et des ventes librairie de la revue, les recettes proviennent pour l'essentiel des subventions attribuées par les collectivités locales, Conseil Général, Conseil Régional et Direction Régionale de l'Action Culturelle. Nous les en remercions.

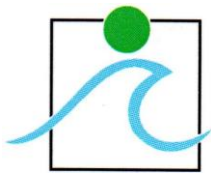


Évolution de la recette sur la vente des *Cahiers*

○ Ville de Brest :	1.500 €
○ Conseil général du Finistère :	1.200 €
○ Conseil régional de Bretagne :	1.500 €
○ DRAC Bretagne :	2.000 €

TOTAL : 6 200 €

Subventions 2014



Cependant, malgré ces bons résultats, le trésorier par intérim, éveille l'attention des membres présents sur le coût des *Cahiers* avec la cotisation.

En effet, chaque *Cahier* expédié revient en moyenne annuellement à 40 € par adhérent, alors que la cotisation n'est que de 35 €.

Sachant dès à présent, que les subventions des institutionnels vont être sérieusement amputées cette année, que le coût de frais de port a considérablement augmenté, trois questions sont donc posées :

- Diminuer sensiblement le nombre de pages de la revue,
- Augmenter la cotisation,
- Ne rien faire, compte tenu de notre avoir.

C'est cette dernière option qui est privilégiée avec tout de même une tentative d'essai de diminution des pages.

Un suivi sera effectué par le Bureau et le C.A.

Le budget prévisionnel, basé sur les chiffres du dernier exercice, présente un équilibre à la hauteur de 23 975 €. Mais, compte tenu de la diminution probable des subventions, ainsi que de l'augmentation des frais postaux, ces chiffres sont appelés à être modifiés.

Le bilan 2014 et le budget prévisionnel 2015 sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

➤ **Renouvellement du tiers sortant**

Détail au sujet du tiers sortant : nous sommes aujourd'hui 7 membres au CA. Un maximum de 9 est prévu aux statuts :

Composition actuelle :

1^{er} tiers : J.P. Kerleroux – G. Cissé

2^{ème} tiers : Y. Coativy – P. Galliou

3^{ème} tiers : B. Haslé-Le Gall – Albert Laot – Jacques Le Coz

Il est rappelé que chaque tiers est élu pour trois ans, mais que chaque sortant est rééligible. Cette année le tiers sortant est le 3^{ème}. Jacques le Coz nous a fait savoir qu'il ne désirait pas se représenter.

Y a-t-il aujourd'hui d'autres membres démissionnaires ? : Non

Y a-t-il des candidatures éventuelles ? : Oui

- Mesdames Armelle Nicolas et Paule-Anne Fouéré, Monsieur Jacques Arnol.

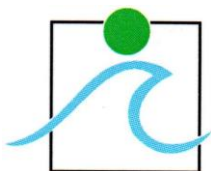
➤ **Election du Conseil d'Administration**

Pour les membres restant en place, tous se représentent et tous sont élus.

Pour les trois nouveaux, tous sont élus.

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 9 membres qui sont par ordre alphabétique : Jacques Arnol, Gérard Cissé, Yves Coativy, Paule-Anne Fouéré, Patrick Galliou, Brieg Haslé-Le Gall, Jean-Pierre Kerleroux, Albert Laot et Armelle Nicolas.

Un C.A. sera prochainement régulièrement convoqué pour élire un nouveau Bureau.



➤ **Questions diverses.**

Avec des données fournies par Monsieur Brieg Haslé-Le Gall, voici les chiffres de fréquentation de notre Site Internet :

De septembre 2013 à avril 2015 :

5 484 visiteurs ont parcouru 16 496 pages, soit une moyenne de 2.93 pages/visiteur.

Pour l'année 2014 :

3 291 visiteurs ont parcouru 9 474 pages, soit une moyenne de 2.87 pages/visiteur.

De janvier 2015 à avril 2015 :

913 visiteurs ont parcouru 2 458 pages, soit une moyenne de 2.69 pages/visiteur.

Gérard Cissé signale en outre, qu'un grand nombre de ces visiteurs nous contactent par mail pour obtenir des renseignements complémentaires sur nos articles et sur nos publications, et aussi pour nous commander des *Cahiers* anciens.

Don à la Société

Le président Coativy informe les membres présents que Madame Kérampran, – fille d'un adhérents de la première heure, disparu récemment –, ne souhaitant pas que la collection complète des *Cahiers de l'Iroise* constituée par ses parents, ne soit dispersée, nous en fait don. Nous avons reçu cette personne au siège. Un courrier lui sera adressé et une mention dans le prochain *Cahier* sera faite.

Un cachet a été réalisé et l'ensemble des *Cahiers* de cette collection a été tamponné pour marquer et dater l'origine du don.

L'ordre du jour étant épuisé, clôture de la séance à :19 h 10.

Le Secrétaire

Gérard Cissé

Le Président

Yves Coativy